

PV du 17 juin 2013

Liste des présences

Membres présents : Messieurs Robert Duncombe, Claude Vahlé, Stéphane Jacquemet, Jean-Jacques Vuadens, Sébastien Guex et Mme Josiane Cardinaux-Pot

Invité non excusé : M. Aurèle Vuadens (délégué municipale)

Distribution des postes au sein du comité

Président : Robert Duncombe (USL Blonay)

Vice-président : Claude Vahlé (Président club Riviera Rugby)

Caissier : Stéphane Jacquemet (USL Blonay)

Secrétaire : Sébastien Guex (Caissier de la Jeunesse de Blonay/Saint-Légier)

Membre comité : Josiane Cardinaux-Pot (Présidente Donnacord)

Membre comité : Jean-Jacques Vuadens (Président du Ski Club de Blonay)

Rapprochement USLB et USAL

Choix de membres pour l'USLB :

MM. Robert Duncombe, Claude Vahlé et Jean-Jacques Vuadens.

Proposition pour un chef du groupe de travail :

Sébastien Guex (Jeunesse Blonay/Saint-Légier)

L'avantage de ce choix et que cette société fait partie des deux communes et est donc neutre.

Proposition de membres pour l'USAL :

M. Joël Fuchs (Caissier de l'USAL), Mme (Présidente des Snooks) et un 3^{ème} membre qui reste encore à déterminer.

Tâches à exécuter en premier lieu :

Monsieur Guex est chargé de prendre contact avec les membres de l'USAL afin de pouvoir fixer une séance fin août, début septembre ainsi que de pouvoir savoir quels sont les membres qui vont y participer.

Sujet à traiter pendant le rapprochement

- Statuts
- But de la société locale (à définir)
- Avantage de l'alliance
 - o Union fait la force (Importance du point de vu du nombre de société)
 - o Support des 2 communes
- Désavantage de cette alliance
 - o Salles (Problème de gestion)

Groupe de travail concernant les salles

Membres du groupe de travail :

Gym/Basket/Sinanju/Ping-pong/Rugby/Riviera Ski Club + Municipal Blonay, M. A. Vuadens

Chef du groupe de travail → Monsieur Jean-Jacques Vuadens

Commune :

Demander à M. D. Epp, Municipal St-Légier, s'il souhaite aussi en faire parti

Commune info

Ce nouveau moyen d'information pour les habitants des communes a été récemment mis à disposition de nos sociétés.

Utilisation pour la promotion ou l'annonce d'événement :

- Jugé cher par nos sociétés membres
- Lucratif ? Il existe un souci quant à la définition du terme lucratif. Comme nous le savons, les sociétés faisant parti de l'USL Blonay sont toutes des sociétés à but non lucratif et ne devraient dans ce cas, ne pas avoir à payer pour publier une annonce. Même s'il se trouve que souvent nos événements rapportent des profits à nos sociétés. Cependant toutes sociétés ont besoin de fonds pour exister.
 - o Pour remédier à ce problème M. Robert Duncombe va donc discuter avec notre délégué communal (M. Aurèle Vuadens)

Aides communales

Proposition :

- Faire une demande pour nos sociétés à but non lucratif
 - o Important pour l'animation dans notre village
 - o Fierté pour notre commune

Site internet de l'USL Blonay

PV :

- Proposition de mettre un code afin que seules les sociétés membres y aient accès
 - o M. Stéphane Jacquemet nous explique qu'il n'est pas pour les codes
 - o Proposition que chaque PV soient lus par le président avant qu'ils ne soient publié sur notre site
 - Proposition acceptée

Grand prix des villes sportives

Introduction

M. Duncombe nous explique la difficulté qu'il a eu pour trouver des motivés au sein de la commune l'année passée. Explication par un manque de motivation des jeunes et un manque d'accompagnement de leurs parents.

Arrivée de M. Robert Mohr (Organisateur pour l'année 2013 du GPVS)

Mêmes remarques que le président. Il nous dit qu'il lui manque 2 sportifs car il y en a 2 qui se sont excusés pour causes justifiées.

Equipements

Tout le matériel est prêt. Robert Mohr nous présente le T-shirt que porteront les sportifs.

Proposition pour l'année prochaine

M. Duncombe propose pour remédier au manque de volontaire qu'il y est une alliance avec Saint-Légier. Le président se charge de prendre contact avec la commune afin d'entamer une alliance.

Fête de Blonay

Introduction par M. Vuadens

Il a appris la démission du président du comité des fêtes.

Question que se pose le comité

Les fêtes auront-elles bien lieu comme prévu en 2014 ?

Proposition en cas de réponse négative à la question

L'USL Blonay pourrait, tout comme l'USAL le fait déjà, s'occuper de l'organisation des fêtes au village.

Divers

Frais société

M. Duncombe nous informe que les frais liés à l'USL sont payés et que les tickets doivent être soigneusement gardés et donnés à notre caissier M. Stéphane Jacquemet.

Souper du comité

M. Duncombe nous informe que chaque année, un souper est organisé afin de remercier les membres du comité de leur travail.